



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1- IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LA MARCHÉ

Direction Départementale des Territoires de la Loire
2 Avenue Grüner - CS 90509
42007 SAINT ETIENNE Cedex 1

Représentant du pouvoir adjudicateur :

- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Loire, par délégation de Madame la Préfète de la Loire (arrêté n° 13-44 du 29/07/2013)
- Monsieur le chef du service SEE par subdélégation n° DT-13-926 et annexe du 09/10/2013)

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

2- PROCEDURE DE PASSATION

Marché à procédure adaptée (MAPA) passé en application des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics (CMP)

3- OBJET DE LA CONSULTATION

Marché à bons de commande pour les travaux d'entretien et d'intervention d'urgence ou régulier sur le Domaine Public Fluvial de la Loire : travaux forestiers (coupe d'arbres et/ou débroussaillage) soit dans le cadre d'opérations d'entretien et de rajeunissement de peuplement en bord de Loire, soit pour des travaux d'urgence (chantier post crue)

LOT : FOREZ (du pied du barrage de Grangent au viaduc de Chessieu (commune de Saint-Georges de Baroilles)

LOT : ROANNAIS (du pied du barrage de Villerest à la limite du département sur les communes de Briennon et Saint-Pierre la Noaille)

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 7721 1400-6 (abattage d'arbres) ; 7721 0000-5 (débardage)

Lieu d'exécution et de livraison : Forez et Roannais

L'avis implique un marché public

Prestations divisées en lots : oui

4- JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Conditions de participation :

• **Situation juridique** - références requises : Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les **formulaire DC1 et DC2** téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr>

La forme juridique du candidat ;

En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

• **Capacité économique et financière** - références requises : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

• **Référence professionnelle et capacité technique** - références requises :

A - Expérience : La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B-Capacités professionnelles : La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garanties de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

C-Capacités techniques : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.~

Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

* Pour justifier de ces capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance).. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

La candidature devra également comprendre :

- l'acte d'engagement (imprimé DC3) .
- l'état annuel des certificats reçus (imprimé NOTI12) ou déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
- en cas de sous-traitance, l'imprimé DC4

L'offre devra comprendre une proposition chiffrée détaillée suivant le bordereau des prix joint au dossier de consultation.

5- MODALITES D'ATTRIBUTION

Le choix des candidats s'effectuera à partir des critères pondérés suivants :

Valeur technique de l'offre à la lecture du mémoire technique décrivant le mode opératoire proposé, la qualité d'organisation de l'entreprise, les moyens et la qualité des personnes chargées du suivi de l'opération : **50 %**

Le prix des prestations : **40 %**

Délai d'intervention (en cas d'intervention d'urgence) : **10 %**

6- DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES ET ADRESSE A LAQUELLE ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES

* Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique (CD-Rom formaté "Joliet"), le seront sous pli cacheté et devront être adressés sous pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé (les jours ouvrables de 8 H 30 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00) à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires de la Loire
2 Avenue Grüner - CS 90509
Service Eau et Environnement
bureau du 6^{ème} étage (porte 621)
42007 SAINT ETIENNE Cedex 1

avec la mention

CONSULTATION :

**Direction Départementale des Territoires de la Loire
Service Eau et Environnement**

"Objet de la consultation: Travaux d'entretien et d'interventions d'urgence ou réguliers sur le Domaine Public Fluvial de la Loire

LOT :

NE PAS OUVRIR

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

* Les dossiers de candidatures transmis par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique « **SEE2014DPF** », le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :

- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

Le mode de transmission retenu par le candidat pour sa candidature s'imposera à lui pour la transmission des offres.

Date limite de réception des offres : 6 mars 2014 à 15 h 00, délai de rigueur.

7- AUTRES INFORMATIONS

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

* Le financement de l'opération est assuré par la D.D.T. via le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, programme 113 – gestion des cours d'eau domaniaux non navigables ;

* Aucune avance ne sera consentie au titulaire du marché ;

* Les prix seront révisables ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes est fixé à 30 jours.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires de services :

- soit avec un prestataire unique ;

- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre pour la présente consultation qu'une candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation

Unité monétaire utilisé : l'euro.

8- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par le RPA ;

* A titre indicatif, les travaux commenceront vers mi-avril 2014 pour une durée de 12 mois.

Modalités d'ouverture des offres

* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature ;

Les documents de la consultation sont disponibles :

- soit par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "**SEE2014DPF**", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

- soit sur simple demande (courrier, télécopie ou courrier électronique) à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires de la Loire

2 Avenue Gruner - CS 90509

42007 SAINT ETIENNE Cedex 1

FAX N° : 04 77 43 81 34 - COURRIEL: ddt-sef@loire.gouv.fr

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de

M. Bernard EXBRAYAT - DDT 42 - S2E – PNFCV

Tél: 04.77.43.80.62

Email: bernard.exbrayat@loire.gouv.fr

M. Bernard EPINAT - DDT agence du Forez

Tél : 04 77 96 30 70

Email : bernard.epinat@loire.gouv.fr

9- DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : 13/02/2014

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon
Palais des Juridictions administratives
184, rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 14 10 10
Télécopie : 04 78 14 10 65
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.